**La piscine de Fléron ferme pour de lourds travaux de structure et énergétiques**

Les importants travaux de structure prévus début 2023 doivent être avancés. Un rapport d'experts vient de tomber. Des problèmes liés à l'âge du bâtiment et ses pertes abyssales en matière de dépenses énergétiques obligent le Collège et la Régie communale autonome, réunie en Conseil d'Administration ce 05/09, à fermer la piscine et à accélérer la profonde rénovation. La priorité absolue est de rendre, le plus rapidement possible, le bassin accessible aux (petits) Fléronnais et à tout un bassin de vie autour de Fléron.

**Rétroactes**

Fin 2019, la piscine de Fléron, qui date de 1981, ferme ses portes suite à un affaissement imprévisible d'une des poutres de la toiture. Des travaux de sécurisation sont immédiatement entrepris en 2020 et complétés en 2021. De réguliers contrôles de stabilité s'en suivent. Des réflexions sur l'avenir de la piscine sont entamées.

Début 2022, un bureau d'Études est désigné pour constituer un dossier de travaux dans le cadre d'un appel à projet de la Région wallonne. Projet de 4.000.000 € qui consiste en une mise aux normes des installations ainsi qu'une amélioration des performances énergétiques. Malgré une situation très largement déficitaire en piscines en Wallonie et dans la région liégeoise, la Région ne le retient pas.

Le 1er septembre, le bureau d'Études Berger remet un rapport défavorable concernant la sécurité structurelle du bâtiment. La piscine doit fermer.

**Et maintenant ?**

Cette fermeture ne change malheureusement en rien la situation. La piscine de Fléron doit être rénovée en profondeur. Pour la conserver à long terme, le Collège et la RCA n'ont pas le choix.

Car outre des problèmes de stabilité, la piscine de Fléron, « *c'est une perte annuelle de 600.000 euros. Chaque nageur qui entre à la piscine paie en moyenne 2,5 euros en coûte 11. Vu la situation financière des communes suite à l'explosion des coûts énergétiques et les multiples indexations de salaires, ce modèle de gestion n'est plus possible. Cette année encore, plus de 50.000 euros ont été investis pour faire face à des problèmes techniques sans pour autant en améliorer les performances énergétiques* » relève le Bourgmestre Thierry Ancion.

Dès lors, deux pistes sont sur la table :

- La mise en concession des infrastructures à un partenaire privé
- La poursuite d'une gestion publique (en diminuant drastiquement les dépenses)

« *Le maintien d'une piscine sur notre territoire* », dit le Bourgmestre, « *est une priorité pour le Collège et pour la RCA* », qui ajoute qu'un nouveau dossier sera redéposé en urgence sur la table du Gouvernement wallon.

**A quand une réouverture ?**

Anthony Lo Bue, échevin des Sports et président de la RCA comprend et partage le désarroi du personnel, des clubs, de la cafétéria, des nageurs et des tous les enfants des écoles fléronnaises. Avec le Collège, il se veut combatif : « *nous allons trouver une solution. A ce stade, je ne peux pas dire laquelle et dans quel délai, mais la RCA et le Collège font le maximum pour garder une piscine, à condition qu'elle réponde aux normes de sécurité et qu'elle soit efficace sur le plan énergétique* ».